



**TUTORIEL  
CONTRE-VISITES  
EXPERTISES MEDICALES**

**Comment nous mandater ?**

Vous trouverez ci-dessous la procédure décrivant comment nous mandater pour une contre-visite ou une expertise médicale.

Vous pouvez nous contacter à tout moment au:

**03 84 40 60 80**

① RDV sur <https://www.mediverif.fr/clients.php>

② Connectez-vous à l'aide de vos identifiants : votre email et mot de passe

**Espace clients** | Authentifiez-vous, accédez à vos rapports, factures et services rattachés

🌿 **Authentification**

Votre code confidentiel

Votre email

ACCEDER A L'EXTRANET

🌿 **Codes perdus?**

Recevez-les immédiatement.

Indiquez l'adresse email saisie lors de votre première sollicitation

RECEVOIR

③ Vous arrivez sur la page des mandats en cours.

④ Cliquez sur "mandatez nous" dans le menu.

⑤ Choisissez le type de contrôle : contre-visite ou expertise

En fonction de votre choix, différents champs obligatoires (*suivi d'un \**) apparaissent.



The screenshot shows the Mediverif website interface. At the top left is the logo 'mediverif' with a red stylized 'f' symbol. Below the logo is a navigation menu with the following items: Profil, Nouvelle enseigne, Mandatez-nous, Mandats en cours (highlighted in green), Historique, and Déconnexion. Below the navigation menu, there are search filters: 'Enseigne : COLLECTIVITE TEST' with a dropdown arrow, 'Recherche par nom :' followed by an empty text input field, and 'Type de contrôle' followed by a dropdown arrow and an 'Ok' button.

Collectivité du contrôle COLLECTIVITE TEST

Suivre les règles de facturations connues

Type de contrôle

**AGENT**

Nom de l'agent\*

Prénom de l'agent\*

N° de sécurité sociale\*

Adresse de la visite\*

Code Postal\*

Ville\* Saisissez le code postal

Digicode

Etage

Porte

Téléphone de l'agent

**ARRÊT**

Veuillez à bien remplir toutes les parties du formulaire de sortie.

Raison de l'arrêt\* Arrêt maladie

Arrêt en cours\* Du au

En rapport  avec un état pathologique résultant de la grossesse.

**MÉDECIN PRESCRIPTEUR DE L'ARRÊT (optionnel)**

Nom du médecin

Adresse du médecin

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (optionnel)**

Informations libres :

LANCER LE CONTRÔLE

⑥ Dès que vous cliquez sur **LANCER LE CONTRÔLE** nous recevons votre mandat et nous vous adressons un mail reprenant les informations que vous avez saisies.

Si vous constatez la moindre erreur, contactez-nous.

⑦ Votre demande est prise en charge immédiatement par nos consultants. A chaque étape de la procédure, vous êtes informés par mail.

⑧ Dès l'acceptation de la mission et le rendez-vous fixé par le médecin agréé, nous traitons le dossier et facturons l'acte à SIACI ST HONORE.

**NB : SIACI ST HONORE intervient directement sur le paiement des factures, pour les risques assurés seulement dans le cadre de votre contrat d'assurance.**

⑨ Nous procédons à l'enregistrement des conclusions administratives (**ne comportant aucune mention médicale**) de la contre-visite ou de l'expertise. Vous recevez en parallèle un mail vous informant de la disponibilité du rapport. Si vous le souhaitez, vous pouvez l'imprimer immédiatement via votre espace client dans la rubrique « **Mandat en cours** ».



Profil Nouvelle enseigne Mandatez-nous Mandats en cours Historique Déconnexion

Enseigne : COLLECTIVITE TEST
Recherche par nom : NOM
Type de contrôle [dropdown] Ok

Mandats en cours pour COLLECTIVITE TEST

Table with columns: N° Mandat, Nom / Prénom, Type contrôle, Statut, Facture, Règlement, Rapport, Notice, Lettre, Messages, Convocation. Row 1: 1114/55983, NOMAGENT PREVOMAGENT, Contre-visite 2A2P, Attente de règlement, 14-11-42326, Réglié par 2A2P COURTAGE FRANCE, [Report icon], [Notice icon], [Lettre icon], [Messages icon], [Convocation icon]



Accédez au rapport officiel administratif du contrôle médical

Accédez à la convocation de votre agent



⑩ Pour exploiter au mieux les résultats des contre-visites ou expertises, vous disposez dans votre espace client rubrique « Mandat en cours » de notices explicatives « notice » sur les conséquences du contrôle ainsi que de courriers types « Lettre ».

Ces courriers types sont pré-remplis. Si vous souhaitez les utiliser, il vous suffit de les imprimer et de les adresser à vos agents.



Profil Nouvelle enseigne Mandatez-nous **Mandats en cours** Historique Déconnexion

Enseigne : COLLECTIVITE TEST  
 Recherche par nom : NOM  
 Type de contrôle [ ] Ok

**Mandats en cours pour COLLECTIVITE TEST**

N° Mandat	Nom / Prénom	Type contrôle	Statut	Facture	Règlement	Rapport	Notice	Lettre	Messages	Convocation
1114/55983	NOMAGENT PRENOMAGENT	Contre-visite 2A2P	Attente de règlement	<a href="#">14-11-42326</a>	Règlé par 2A2P COURTAGE FRANCE					

Contrôle effectué au cabinet.  
 Résultat : Non Justifié  
 Votre agent a été contrôlé au cabinet.  
 Il ne présente plus de pathologie, il est apte à reprendre son poste immédiatement.  
 Le médecin informe l'agent lors du contrôle de son aptitude à la reprise du travail.  
 Vous pouvez l'informer de ses obligations de reprise d'activité en utilisant le courrier type disponible. Il est déjà pré rempli avec les informations requises. Il vous suffit de l'imprimer et de l'adresser à votre agent s'il n'a pas repris ses fonctions.  
 En tout état de cause, vous êtes en droit de suspendre son traitement, de la date du contrôle jusqu'à la fin de l'arrêt si votre agent ne reprend pas son poste de travail.

Accédez à la notice d'accompagnement du résultat du contrôle médical

COLLECTIVITE TEST  
 COLLECTIVITE TEST  
 13005 MARSEILLE

NOMAGENT PRENOMAGENT  
 rue adresse  
 13013 MARSEILLE

MARSEILLE, le 05 novembre 2014.

Objet: contrôle médical.

M. NOMAGENT PRENOMAGENT,

Suite à votre arrêt de travail pour maladie du 03/11/2014 au 12/11/2014 nous avons mandaté, via un cabinet privé, le docteur DERAIL GENERALISTE, aux fins de procéder à la contre-visite médicale. Cet examen a été mis en place en application des articles et décret susvisés : décret n° 87-602 du 30/01/1987, n° 88-386 du 19/04/1988 et loi du n° 78-17 du 06/01/1978.

Vous avez ainsi été contrôlé le 03/11/2014 à 15h00 au cabinet.  
 Le médecin contrôleur a conclu à votre aptitude à reprendre votre travail dès le lendemain du contrôle.

Conformément aux dispositions légales et conventionnelles, nous vous informons que votre reprise au travail doit être effective dès réception de la présente.

A défaut, nous pourrions être amenés à suspendre votre traitement à compter du jour du contrôle jusqu'à la fin de l'arrêt en cours.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire, M. NOMAGENT en l'expression de nos sincères salutations.

Pour COLLECTIVITE TEST

Accédez à la lettre d'accompagnement de la notice que vous pouvez adresser à votre agent

- ⑪ 21 jours après la disponibilité du rapport, les dossiers sont transférés automatiquement dans la rubrique « **Historique** ».
- Ils sont archivés dans cette rubrique sans limitation de durée.



Profil Nouvelle enseigne Mandatez-nous Mandats en cours **Historique** Déconnexion

Enseigne : COLLECTIVITE TEST  
 Recherche par nom :  
 Type de contrôle [ ] Ok

**Historique des mandats pour COLLECTIVITE TEST**

N° Mandat	Nom / Prénom	Type contrôle	Facture	Entreprise	Rapport	Notice	Lettre	Messages	Convocation
-----------	--------------	---------------	---------	------------	---------	--------	--------	----------	-------------